

# ADS EN PROLONGATION DE CONTRAT

**PROLONGATION DE CONTRAT** **CONCOURS GPX INTERNE 2020**

Alors que sur saisine de Mr Frédéric VEAUX, DGPN et Mr Simon BARRE le 9 avril dernier, et validé lors du CTM du 20 avril 2020 par Mr Christophe CASTANER, ministre de l'Intérieur, la prolongation d'un an, des contrats d'adjoints de sécurité arrivant à leur terme durant la période de crise sanitaire, l'accès au concours interne GPX 2020, leur est interdit.

**UNE DÉCISION INCOHÉRENTE... !**

L'arrêté du 23 avril 2020 est venu autoriser l'ouverture des concours gardien de la paix au titre de l'année 2020, avec une ouverture des inscriptions dès le 15 mai 2020, mais n'a pas tenu compte de la crise actuelle et des mesures exceptionnelles couvrant en découler.

**SECONDE CONCOURS INTERNE INACCESSIBLE POUR LES ADS EXCEPTIONNELLEMENT PROLONGES**

A situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles, alors que la loi incluant la prolongation de contrat de ces jeunes est sur le point d'être promulguée, il est inenvisageable que les ADS ayant obtenu une prolongation de contrat, n'aient pas le droit de concourir au second concours interne.

**UNITÉ SGP POLICE saisit Monsieur Frédéric VEAUX afin de modifier ces incohérences.**

**UNITÉ SGP POLICE MAJORITAIRE**  
FSMI FU 100% Gradés, Gardiens, ADS et PATS

**Adjoint de Sécurité**

**Prolongation de Contrat C'est FAIT !!!**

Dès le 9 avril 2020, UNITÉ SGP POLICE, l'entité administrative par le soutien de nos collègues Adjoint de Sécurité arrivant au terme de leur contrat au cours de l'année 2020 et particulièrement pendant cette crise sanitaire.

UNITÉ SGP POLICE saisissait alors le D.G.P.N. et le D.R.C.P.N. afin que nos collègues puissent être maintenus dans les services.

Ce dispositif inédit permettait à la fois à nos collègues, de pouvoir se présenter au second concours interne de 2020 et de maintenir la capacité existentielle dans les centres, les sections, les sections.

**Une adoption par les Sénateurs**

UNITÉ SGP POLICE, organisation Majoritaire chez les ADS se félicite que ces dispositions soient adoptées par le Sénat.

Les Collègues A.D.S. dont le contrat arrive à échéance pendant la période de l'ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE ou DANS LES 6 MOIS À COMPTER DE SON TERMES, vont se voir proposer une prolongation de contrat d'une année.

**UNITÉ SGP POLICE MAJORITAIRE**  
FSMI FU 100% Gradés, Gardiens, ADS et PATS



## UN ACCÈS AU CONCOURS INTERNE 2020 VALIDÉ

Dans un courrier du 28 mai, **UNITÉ SGP POLICE** saisissait Frédéric VEAUX, DGPN afin de permettre aux adjoints de sécurité qui ont eu la possibilité de prolonger leur contrat d'un an, de pouvoir s'inscrire également au second concours interne de gardien de la paix 2020.



**Le DGPN nous répond et valide ainsi la règle d'accès au second concours interne pour tous les adjoints de sécurité sous contrat.**

**UNITÉ SGP POLICE, majoritaire aussi chez les ADS se félicite de cette décision.**

**UNITÉ SGP POLICE MAJORITAIRE**

**FSMI FU 100%** Gradés, Gardiens, ADS et PATS

www.unitesgppolice.com

09-06-2020